

N°28 - Hiver 2021

Plancher-Bas LE MAGAZINE DE PLANCHER-BAS *Mag*

*Un nouvel outil
de communication*

L'appli PanneauPocket

Histoire

Le petit train s'en va dans la campagne...



www.mairie-plancher-bas.fr



Bonne Année

Chères Plancherotes, chers Plancherots,

Comme je le fais depuis 2014, j'ai à nouveau le plaisir de prendre ma plume en cette fin d'année pour m'adresser à chacun d'entre vous, afin de marquer ces fêtes de fin d'année 2020, qui sont les premières de cette nouvelle mandature. En cette période plus que délicate sur les plans sanitaire, économique et social, je suis convaincu qu'il est encore plus important que les autres années de garder ce lien précieux entre administrés et élus.

En effet, cette année qui se termine est une année très atypique par les conséquences de la crise sanitaire que nous avons traversée et qui se poursuit encore. Ainsi, comme vous pouvez vous en douter, nous n'aurons pas l'occasion de nous retrouver pour les habituels « vœux du maire », afin d'éviter tout regroupement et donc tout risque supplémentaire de contamination. Je souhaite donc, par cette lettre, vous informer des grandes lignes du mandat à venir et surtout de celles de l'année prochaine.

Nous poursuivrons la gestion honnête et en « bon père de famille » que nous avons engagée depuis 2014. C'est en effet ce à quoi devraient avoir

droit tous les administrés. Toute notre équipe en est intimement convaincue, et nous continuerons d'œuvrer ainsi.

Cette gestion optimale permettra de poursuivre les investissements locaux, dont bénéficieront tous les habitants. C'est ainsi que nous allons maintenir et amplifier encore :

- Nos investissements massifs dans le patrimoine du bâti communal : avec, pour 2021, la rénovation extérieure complète de notre église pour un montant estimatif de 200 000 € TTC. L'ancienne gare du Tacot ne sera pas oubliée non plus avec une rénovation extérieure complète pour environ 50 000 € TTC.

- Nos investissements importants pour l'entretien et la rénovation des voiries et les aménagements de sécurité : ainsi, une nouvelle phase d'aménagement de trottoirs sur la RD sera réalisée en 2021 ; Le programme 2021 de rénovation des voiries atteint quant à lui 150 000 € !

- Bien entendu, les différents réseaux ne seront pas non plus été délaissés avec, par exemple, la poursuite de la modernisation et de l'extension de l'éclairage public, notamment, en 2021, sur le secteur de la rue

des Carrières, pour environ 35 000 € TTC.

Nous avons également commencé à travailler sur un projet de plus longue haleine, qui consiste à implanter sur notre territoire communal une résidence dédiée aux seniors. Ce projet s'implanterait sur le secteur du Mont, ce qui nous conduirait à rénover et valoriser notre ancienne école.

Bien entendu, je souhaite ici aussi remercier toutes les associations et tous les bénévoles qui œuvrent tout le long de l'année pour que notre village soit animé et accueillant, même si, en raison de la Covid-19, cette année 2020 n'a pas été la plus vivante en termes d'animations. Le début d'année 2021 sera aussi marqué par l'annulation de festivités pourtant devenues habituelles à Plancher-Bas, telles que la Semaine sans télé. Mais soyez-en sûrs, ce n'est que partie remise !

Enfin, et pour conclure, je vous adresse donc, au nom de la municipalité, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Respectueusement,

Luc Sengler



À Plancher y'a tout c'qui faut : Services, restos et matériaux !



ESPACE ELEC

Cette société est créée par Philippe CESCHIA en avril 1992 à Plancher-Bas. Entreprise individuelle au départ de l'activité, elle se transforme en S.A.R.L. en février 2012 avec un capital de 119 000 €.

Le siège social de La société ESPACE ÉLEC se situe au 2, rue des Chaperottes à LA CHAPPELLE-SOUS-CHAUX, dans le Territoire de Belfort, et son établissement principal au 6 bis, rue de la Libération à PLANCHER-BAS.

ESPACE ÉLEC effectue les travaux d'électricité, de chauffage, sanitaires, de pose de VMC, climatisation, alarme, interphonie, photovoltaïque, pose de bornes IRVE dans le domaine du neuf ou de la rénovation. Ses équipes d'installateurs interviennent dans les départements de Haute-Saône, du Territoire de Belfort, du Doubs et du Haut-Rhin ainsi que dans le sud des Vosges, en Alsace et en Franche-Comté.

ESPACE ÉLEC travaille également en partenariat avec des agences spécialisées quand la société connaît un accroissement temporaire

d'activité ou des besoins pour les heures d'insertion.

ses techniciens sont tous habilités pour les travaux d'électricité.

ESPACE ÉLEC est qualifiée et assurée IRVE, QUALIFELEC et PHOTOVOLTAÏQUE.

SALON R COIFF'



À l'abri des regards indiscrets et au grand plaisir de ses clients, Roxane nous reçoit en cette journée d'hiver : Bienvenue à vous, et surtout bienvenue au salon de coiffure de Plancher-Bas, le R' Coiff,

le R de Roxane. Il s'agit bien de la gérante de 35 ans originaire de Montbéliard, qui nous fait faire le tour de son local très chaleureux. Roxane fait ses armes dans un salon de Lure grâce à l'obtention de ses diplômes dans la coiffure.

Le lundi de 14 h à 18 h, le mardi de 9 h à 18 h, le mercredi de 9 h à 12 h, le jeudi et vendredi de 9 h à 18 h et pour finir le samedi de 8 h à 16 h, Roxane fait ce rituel depuis le 20 août 2013, date à laquelle cette patronne très agréable réalise son rêve d'ouvrir un salon.

Résidant à Champagny depuis 13 ans et encore aujourd'hui, notre coiffeuse a un coup de cœur avec les locaux de Plancher-Bas : le salon va naître et c'est celui que nous visitons aujourd'hui.

Pour le bonheur de sa nombreuse clientèle, Roxane n'est pas du genre à se reposer pour autant au bout de 7 ans. En effet, les formations pour de nouvelles techniques de coupe sont régulières.

« Il est important de se maintenir au top pour sans cesse satisfaire sa clientèle. »

Roxane : 03 84 58 45 57



LA MARTINA

Demandez à certains cyclistes hollandais venus en France faire la conquête des « Belles Filles » s'ils se souviennent de Plancher-Bas. Ils vous répondront probablement que non. Mais dites-leur « La Martina » et là, leurs visages s'éclaireront et leur réponse sera certainement (avec un léger accent tout de même) : « Ah oui, ce restau sympa avec une super terrasse où on se régale et où on se détend tranquillement ». Mais il n'y a pas que dans les souvenirs des Bataves que Plancher-Bas, c'est essentiellement La Martina.

Parce que Corinne et Roland, les sympathiques propriétaires, ont compris depuis longtemps qu'un bon repas, ce n'est pas seulement le régal des papilles, mais aussi un accueil chaleureux et une installation confortable dans un cadre sympathique. Et ça fait 15 ans que ça dure.

Roland, un enfant du pays, a su structurer un endroit où l'on se sent bien sans tomber dans la démesure. Corinne, son épouse, fait merveille à la cuisine et le personnel connaît son boulot. Et tous les habitués vous diront que les prix sont plus que corrects.

Alors, si vous n'avez pas encore mis les pieds à La Martina, il faut le faire. De préférence le jour où vous avez un peu de temps et envie de vous détendre, à l'extérieur en pleine verdure loin de la route en



été ou à l'intérieur près du feu de bois en hiver. Si vous ne savez pas encore où se trouve cet endroit idyllique, n'importe quel Plancherot vous expliquera que c'est, sur la gauche, à la sortie de Plancher-Bas, quand vous allez vers Champagny. Le bâtiment est nettement écarté de la route et le parking immense.

Vous y trouverez un menu du jour, et la carte offre un large choix. Peut-être trop quand il faut se décider ! Un jour de la semaine est plus spécialement consacré à la pizza.

Et s'il ne vous est pas possible de prendre le temps de vous installer confortablement, vous pourrez peut-être demander à emporter le plat de votre choix.

La carte des vins comporte également une large sélection, dont quelques trouvailles du patron, encore peu connues.

Il n'est pas nécessaire de vous dire que, dans la vie, on ne profite jamais assez des bonnes choses.

Alors, bonne détente et bon appétit !

MENUISERIE LORENTZIN

La menuiserie a été créée par René DELOYE en 1935, employant Gérard Lorentzin, qui a repris la société en 1961 à la suite du décès de M. Deloye.

Patrick Lorentzin, le fils de Gérard, a travaillé depuis sa sortie de scolarité avec son père. Il a également tout naturellement repris lui aussi la société en 1992. Aujourd'hui et depuis 5 ans, c'est avec son fils Robin (en apprentissage) que la menuiserie prospère et se développe.

Robin a également pour but de reprendre le flambeau familial après son père et son grand-père après près de 85 ans d'existence de la société.



Aujourd'hui, père et fils travaillent sur deux domaines. L'entreprise se consacre à la menuiserie générale du bâtiment intérieur et extérieur bois/PVC.

Pour tout renseignement :
patrick.lorentzin@hotmail.fr

JULIEN NATURE SERVICES

Spécialisée dans la conception, la réalisation et l'entretien des parcs et jardins, la société JULIEN NATURE SERVICES située au 28, rue de l'Écluse à Plancher bas, et créée en février 2017, compte cinq salariés et propose toute une gamme de prestations sur mesure :

- Des travaux s'adressant aux particuliers, entreprises, commerces et collectivités pour l'amélioration du cadre de vie extérieur.
- L'harmonie des couleurs, feuillages, paillages et floraisons, pour mieux valoriser l'espace végétal.
- L'aménagement d'allées, de terrasses, de clôtures... pour agrémenter l'environnement extérieur.

Le choix des matériaux et végétaux utilisés est défini par une approche personnalisée pour trouver la solution la mieux adaptée au projet du client.

Pour les entretiens occasionnels ou réguliers de jardins, la possibilité de contrats ponctuels ou annuels adaptés aux besoins et au budget de chacun.



Les particuliers éligibles peuvent bénéficier d'un crédit d'impôts de 50 %.

Soucieuse de satisfaire le client, cette jeune société vous apporte la garantie d'un travail sérieux et de qualité.

*Pour tout renseignement :
appelez JULIEN au 06 27 32 10 82*



PAILLARD TERRASSEMENT

Paillard Terrassement nous raconte :

Pour moi, c'est très important de pouvoir me faire connaître aux yeux des riverains de la commune de Plancher-Bas, car j'y habite depuis maintenant 5 ans. J'ai choisi d'aller plus loin dans la vie de ma commune en y démarrant mon activité de terrassier cette année.

J'ai opté pour un départ en microentreprise pour commencer mon activité. Effectivement, j'ai ouvert début juillet 2020. Pour l'instant, je travaille seul sur mes petits chantiers, mais je me sens soutenu par d'autres entreprises plus importantes, qui n'hésitent pas à m'épauler dans mes débuts d'artisan (ex. : COTTA).

En ce qui concerne le gros de mon activité, j'effectue toutes sortes de terrassements, que ce soit de petites tranchées pour des raccordements d'eau potable ou eau usée, ou des travaux plus importants comme des piscines ou des préparations de terrain pour des constructions.

Mais mon but principal est de faire des aménagements extérieurs ; c'est vraiment pour cela que j'ai créé cette entreprise. C'est vrai que j'aime voir le changement une fois mon chantier terminé. Voilà maintenant 12 ans que j'effectue ce métier de terrassier. J'ai pu, je pense, acquérir une bonne expérience sur tous les chantiers réalisés chez mes précédents confrères. Maintenant à mon

tour de me lancer dans cette belle aventure qu'est l'artisanat.

J'ai, si j'en ai l'opportunité, beaucoup de projets au sein même de la commune si la demande est présente.

*Pour me joindre :
07 83 10 43 37 ou
paillard.terrassement@gmail.com*



Lutte contre la pollution



Le conseil municipal des Jeunes lance une campagne de sensibilisation contre la pollution. Les jeunes du conseil ont créé cette affiche, qui sera apposée à différents endroits de la commune, afin de rappeler à tous combien il est essentiel de préserver notre planète.

Lutte contre la prolifération des chats errants

Une campagne de stérilisation sera menée prochainement dans certains secteurs de notre commune.



En effet, suite à des plaintes d'habitants du village devant la prolifération des chats sans propriétaire, le conseil municipal a décidé de procéder à une campagne de stérilisation de ces animaux. Une convention a été signée avec la fondation « 30 millions d'amis », qui prendra en charge une partie du coût de cette opération, et une autre avec l'« Association Accueil Animaux » (AAA) de Champagny, qui sera sur le terrain pour gérer le « trappage », l'accompagnement chez le vétérinaire et la remise en place des animaux opérés. Pour 2021, cette campagne a pour but la stérilisation d'une quarantaine

de chats errants. Elle pourra être reconduite les années suivantes si besoin.

Aussitôt piégés, les animaux seront conduits chez le vétérinaire pour être stérilisés, identifiés par une puce, gardés quelque temps sous surveillance, puis relâchés sur le lieu de leur capture. L'association « AAA », dont la présidente Mme Grisey et Mme Romary portent le projet avec l'aide de leurs bénévoles, pourra éventuellement mettre les chats sociables et les chatons à l'adoption.

Cette campagne sera prochainement programmée par secteurs, et les riverains voisins de la zone de piégeage seront informés en temps voulu. Il sera demandé, dans la mesure du possible, de garder son chat à domicile durant la journée de trappage.

Nous rappelons également que tout animal doit être identifié au nom de son propriétaire, par puce ou tatouage. Ainsi, pour tout chat

capturé, il sera vérifié qu'il est bien « errant », donc ni pucé, ni tatoué. Si c'est le cas contraire, il sera bien sûr relâché.

Pensez également à faire stériliser vos propres chats afin de maîtriser la population féline sur notre commune et afin d'éviter la propagation de maladies graves, voire mortelles, comme la leucose et la F.I.V. (sida du chat) qui se transmettent surtout lors de combats entre mâles « entiers » et par acte sexuel.

Si, dans votre quartier, vous avez connaissance de chats errants, veuillez en faire part au secrétariat, afin que nous recensons au mieux les secteurs à cibler.

Les personnes de la commune qui voudraient s'associer bénévolement au projet, pour notamment aider l'association AAA au piégeage des chats ou l'accompagnement lors de la remise en liberté de ceux-ci, doivent se faire connaître au secrétariat de mairie.



Les travaux vont bon train, même en hiver !

L'ANCIEN PRESBYTÈRE

La commune poursuit sa métamorphose puisque la rénovation de notre ancien presbytère est maintenant totalement achevée comme vous pouvez vous en apercevoir sur les clichés ci-joints. Trois belles salles de réunion vont donc maintenant être disponibles pour les habitants, les élus, les associations, avec un calendrier partagé que nous allons nous attacher à mettre en place sous peu.



LA MAIRIE

Comme vous l'avez sans doute remarqué, la mairie a également bénéficié de travaux en cette fin d'année 2020 puisque nous avons rénové la toiture de notre maison commune, avec un changement complet de la couverture, des velux et un démontage en règle des cinq cheminées, devenues inutiles et dangereuses avec le temps. L'intérieur n'a pas été oublié non plus puisque nous avons rénové, en régie, l'ancien secrétariat du premier étage pour y créer une salle de réunion à destination des élus, et deux bureaux.



Le Calendrier des Pompiers

À cause de la crise sanitaire actuelle et afin de lutter contre la propagation du virus Covid-19 en limitant tout contact physique, nous vous informons que le centre de première intervention de Plancher-Bas déposera vos calendriers dans vos boîtes aux lettres.

Par ailleurs, vous pourrez toujours faire un don à l'amicale des Sapeurs-Pompiers via les boîtes aux lettres suivantes :

- Caserne des pompiers, rue du Tacot,
- M. Patrick Lorentzin, au 15, rue du 20-Novembre (menuiserie),
- M. Stéphane GrandJean, au 8, chemin du Rupt-des-Gouttes.

Votre reçu sera déposé en retour dans votre boîte aux lettres. Nous privilégions les dons par chèque à l'ordre du « CPI de Plancher-Bas ».

L'amicale vous remercie et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



L'application "PanneauPocket" pour smartphone

Le nouvel outil de communication de la commune



La municipalité se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte ou information de la Mairie par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune.

Alertes et arrêtés municipaux ou préfectoraux, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations, fêtes et cérémonies... Depuis chez



vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous pourrez rester connectés à l'actualité de votre commune, mais aussi celle de vos lieux de fréquentation favoris.

Une application simple et engagée 100 % française.

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 3 200 communes, écoles, associations... et 29 intercommunalités.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucunes autres données personnelles**. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

ALORS N'HÉSITEZ PAS ET INSTALLER DÈS À PRÉSENT L'APPLICATION !



Le repas des Aînés

Les traditionnelles festivités de fin d'année ont été largement perturbées par la situation sanitaire.

Ne faisant pas exception, la commune de Plancher-Bas a dû renoncer à organiser son traditionnel repas dansant de fin d'année en l'honneur de ses Aînés.

Il était cependant nécessaire de marquer ce temps fort. Aussi a-t-il été décidé d'offrir à chacun de nos Aînés un colis gourmand. Nous espérons qu'ils se seront régalingés de ces quelques douceurs.

Le CMJ et les adolescents

En continuité du conseil municipal des Jeunes, la nouvelle équipe souhaite développer des initiatives pour et avec les adolescents du village.

Vous avez des idées ou des souhaits ?

N'hésitez pas à vous manifester auprès de Tiphaine et de Séverine, en utilisant le formulaire de contact sur le site Internet ou directement en vous adressant à la mairie.



**NOUVEAU: SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DU SMICTOM EN TEMPS RÉEL
GRÂCE À L'APPLICATION**

Application gratuite, sans inscription, sans engagement, aucune donnée personnelle collectée

illiwap



Cet encart sera réservé
aux élus de l'opposition
à partir du prochain magazine

Le tacot

Ligne de vie en Haut-Rahin

Ce petit train lent, ahanant de haltes en gares au fil de chaque village, fut incontestablement lié au développement économique du Haut Rahin au début du XX^e siècle.

Il permit, en premier lieu, l'approvisionnement en matières premières et l'acheminement de la production des entreprises locales vers les gares de Champagny et de Lure. Mais aussi le transport des « voyageurs » les jours de marché, à l'occasion des fêtes patronales ou d'événements religieux, telle la procession de la Nativité chaque 8 septembre à la chapelle de Ronchamp...

C'est en 1888 que fut constituée par le conseil général du Département la Compagnie des chemins de fer vicinaux (CFV). Sa vocation était de relier aux grands réseaux ferrés nationaux les contrées situées à une proximité relative. Ainsi, pour notre secteur, s'agissait-il de la ligne aujourd'hui couramment appelée « Paris-Bâle », alors exploitée par la CFE (Compagnie des chemins de fer de l'Est).

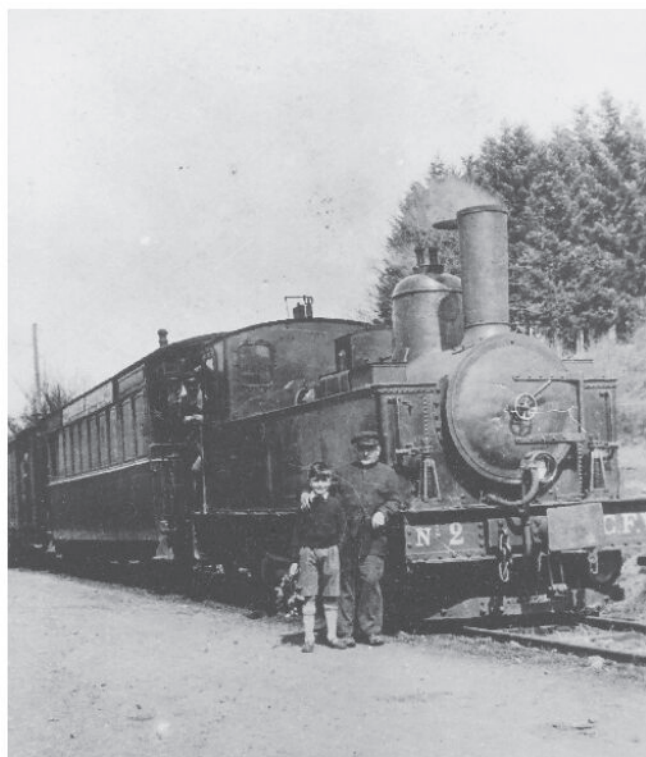
La ligne des CFV entre Ronchamp et Plancher-les-Mines (16 km) fut ouverte en 1895. À Plancher-Bas, cette ligne empruntait sensiblement l'actuelle RD 126. Au Mont toutefois, elle passait derrière l'ancienne usine Chapuis (aujourd'hui rue du Charbonnier) et traversait le Rahin sur un pont spécifique, entre cette entreprise et les usines Spindler, pour arriver à « La Halte », arrêt qui donna son nom au café longtemps exploité en ce lieu.

Le centre de Plancher-Bas était alors traversé par la route départementale, le « Tacot » empruntant un trajet plus direct qui a été repris dans les années 1950 comme emprise de cette RD 16. C'est l'actuelle rue du Tacot.

Le bâtiment de la gare, bien préservé, qui servit durant plusieurs décennies de local caserne aux sapeurs-pompiers, témoigne encore de cette desserte locale.

La Première Guerre mondiale permit une poursuite d'exploitation de cette ligne, en raison des services rendus pour la défense du Territoire. Mais le conflit terminé, les bilans déficitaires déjà enregistrés en 1910 se faisaient à nouveau de plus en plus récurrents. La concurrence accrue des transports routiers se développait. Réorganisation de certaines lignes, suppression de gares... La cessation d'exploitation des CFV fut décidée par le conseil général en 1936. Elle fut effective pour la ligne du Haut Rahin début 1938.

Extrait du livre "La Haute-Vallée du Rahin"
Remy Bordenet, Éric Bulliard, Patrick Zuger



Georges Dietrich et son père chef de gare.



Décès de Jean Lombard

Une figure locale s'en est allée



Jean Lombard est né à Plancher-les-Mines le 21 mars 1928.

Poussé par l'envie de prendre part aux actions patriotiques de son pays, Jean décide, avant même ses 18 ans, de contracter un engagement. Il va rejoindre l'Arme blindée le 11 août 1945. Volontaire pour servir en outre-mer, il embarque le 26 mars 1947 à destination de l'Indochine, où, durant 2 ans, il aura une conduite exemplaire. Ses supérieurs reconnaissent en lui « un homme audacieux et dynamique, maître de lui en toutes circonstances ».

Il rejoint la France en mai 1949 pour y être démobilisé le 13 août de la même année.

En 1950, il va rencontrer et épouser celle qui sera sa compagne jusqu'au dernier jour, Solange Peroz. Ils s'installent à Plancher-Bas et ne quitteront plus notre village.

Pris de remords, il contracte un nouvel engagement le 1^{er} juillet 1952 et il rejoint le 18^e R.I.P. de choc à Pau, où il est nommé caporal en février 52, caporal-chef en mars 53 puis sergent le 1^{er} juillet 54. Malheureusement, en 1955, un accident en service commandé va l'empêcher de poursuivre une carrière qu'il souhaitait plus que tout.

Il est donc libéré de ses fonctions militaires le 1^{er} juillet 1955, après 10 années de service. Il est titulaire de nombreuses décorations, dont principalement la Croix du Combattant, la Médaille coloniale barrette Indochine, et un Témoignage de satisfaction pour services rendus à la nation durant les opérations en Indochine.

De retour au pays, nullement aigri, il va intégrer l'association locale des anciens combattants, la section locale de la Fédération Maginot, ainsi que la section locale des

Anciens Combattants d'Indochine et des T.O.E., dont il était le porte-drapeau depuis plus de 60 ans. Ce drapeau lui sera remis par le général Monclar, lors d'une cérémonie à la stèle du général Brosset, en 1958. Il recevra le diplôme d'honneur de porte-drapeau en 2019.

Jean aura 3 enfants avec Solange, Patricia, Véronique et Hervé, qui lui donneront 7 petits-enfants. Il va effectuer sa carrière professionnelle au sein de la grande entreprise Peugeot en tant que chauffeur, mais lors de son temps libre, il va aussi retrouver la voie des airs, en obtenant son brevet de pilote à l'aéroclub de Chaux. Il ne sera pas rare qu'il emmène quelque ami faire un vol au-dessus de nos vallées.

C'était un homme droit, franc, sincère et amical, mais également d'une extrême modestie. Malgré une mobilité réduite depuis quelques années, il tenait à être présent à toutes les cérémonies patriotiques du canton.

Jean était une très belle personne. Il va nous manquer.

À son épouse Solange, à ses enfants et à toute sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.



État civil 2020

NAISSANCES

14/01 Emma JEANMOUGIN
30/01 Mileena FELLMANN
20/06 Enea BLENNY
24/06 Juliette DEMOUGEOT
16/07 Héloïse ROSSI LAVERNAUX
08/08 Charly CANAL
26/08 Olivia BOUGE
31/08 Lilly HERRMANN
18/09 Aaron RENAULT
21/09 Kayla BERTSCH
17/10 Robin BLESSING
17/10 Romain LAMBOLEY
19/10 Jules KARCHER
01/12 Yuna GIRARDEY

MARIAGES

25/01 Jimmy DELABY et Anaïs MOROKO
07/03 Thomas STEIN et Marion MALLON
18/07 Anthony GIBERT et Julie LAMBOLEY
03/10 Benoit HOSATTE et Marie-Christine DORIN
17/10 Frédéric GALLAND et Angélique VADOT
19/12 Jean-Marc ROSSI et Pauline LAVERNAUX

DÉCÈS

05/01 Jacques GROSJEAN, né le 22 avril 1938
08/01 Marcel JUIF, né le 8 août 1925
20/01 Jacques BECARD, né le 23 février 1937
23/02 Henri BELUCHE, né le 5 décembre 1929
01/03 Sylviane TOURDOT épouse DEMESY, née le 24 juin 1955
11/03 Gilberte PERRET veuve LIGIER, née le 26 août 1935
15/03 Gilles LAURY, né le 22 février 1943
22/03 Roland TRITRE, né le 24 février 1946
03/04 Yvonne BOURDREZ veuve MENDRITZKI, née le 15 janvier 1940
04/04 Marie-Antoinette POMBA épouse HENRION, née le 10 novembre 1945
27/05 Rémy BORDENET, né le 17 février 1948
14/06 Roland CHIPEAUX, né le 06 mai 1956
28/06 Claire DALVAL veuve HANTZBERG, née le 10 mai 1926
30/09 Monique BRUEY veuve GUYOT, née le 25 août 1931
29/10 Jean LOMBARD, né le 21 mars 1928

